

Nouvelle vitrine pour le voile de la Vierge



La cathédrale de Chartres a été conçue comme un vaste reliquaire pour abriter cette insigne relique, vénérée depuis onze siècles, offerte à Notre-Dame de Chartres par Charles le Chauve en 876. Jusqu'au XVIII^{ème} siècle, le voile fut conservé dans un précieux reliquaire en bois recouvert de plaques d'or et paré de bijoux. Ce reliquaire fut démembré par les révolutionnaires et le voile découpé en morceaux. En 1876, millième anniversaire du don de la relique, une monstrance en cuivre doré est créée par l'orfèvre Placide Poulssiègue-Rusand pour abriter le plus grand fragment du voile.

Dans le cadre de la nouvelle présentation du Trésor de la cathédrale dans la chapelle Saint-Piat, la DRAC, en concertation avec le rectorat de la cathédrale, a confié la conception d'une nouvelle vitrine répondant à toutes les exigences de sécurité, de conservation climatique et de présentation au public, au sculpteur contemporain Hubert le Gall. Ce dernier s'est inspiré de la Sainte-Chasse pour dessiner un présentoir dans la tradition chartraine.

La réalisation a été confiée à l'entreprise milanaise Goppion, et la réalisation des verres thermoformés de couleur bleue aux ateliers Loire. Cette nouvelle vitrine répondant à toutes les exigences techniques du cahier des charges met en valeur la monstrance et le voile.



Cette actualité préface l'article suivant magnifiquement illustré, édité par l'association Chartres, Sanctuaire du Monde, dont l'objectif est de rechercher des mécènes dans le monde entier pour participer financièrement à la rénovation des vitraux de la cathédrale. L'importance du culte des reliques au moyen âge transparait dans les nombreuses verrières illustrant ce document. J'ai été personnellement très intéressé par cette lecture.

Michel Ferronnière